

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

DECISION MUNICIPALE n° D20250527-054

	Service	Pôle Aménagement	
	Matière	1.1.1	Commande publique - marchés publics - Travaux
Objet	Rénovation du marché couvert – Modifications N°1 et 3 Lot 4 : Menuiseries extérieures - Serrurerie Lot 10 : Electricité courants forts et faibles		
Numéros	Marchés N°2024I04-4 et 10		
Attributaires	SAS BRL - SARL CHANUT PERE ET FILS		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,
- Vu l'article R.2194-8 du code de la commande publique,
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;
- Vu la décision n° D20240521-047 du 21 mai 2024 attribuant les marchés N°2024I04-1, 4 et 10 relatifs aux travaux de rénovation du marché couvert ;
- Considérant que des prestations doivent être ajoutées et supprimées des marchés initiaux,

Décide,

Article 1 : Sont approuvées les modifications n°1 et 3 à intervenir avec :

N° de lot	Entreprises	Adresses	Montant du marché initial HT	N° d'avenant	Montant de l'avenant HT	Pourcentage cumulé
4	SAS BRL	ZI de la Petite Borde 19200 USSEL	106 285.60 €	1	4 740 €	4.46%
10	SARL CHANUT PERE ET FILS	ZA du Theil – BP 54 19202 USSEL CEDEX	63 613.35 €	3	1 395,54 €	5.07%

Article 2 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 27 mai 2025.

Le Maire,
 Vice-Président du Conseil Départemental de la Corrèze



Christophe ARFEUILLERE